

LE MAGAZINE

ville de
SAINT-Doulchard



*Bonne
Année
2022*



REMISE DES DICTIONNAIRES



- A l'occasion de la rentrée des classes, Valérie Chapat, Maire-adjointe aux affaires scolaires, a distribué des dictionnaires aux écoliers des classes élémentaires du Bourg, du Paradis et des Verdins.



RÉUNION ANNUELLE DE LA RÉSIDENCE HECTOR BERNARD



- Cette année, pour oublier les tracas liés au Covid, Richard Boudet, Maire et Christiane Daudonnet, Maire-adjointe, ont décidé de délocaliser la réunion annuelle d'information de la Résidence Hector Bernard au Domaine de Varye où un barnum avait été installé dans le parc spécialement pour l'occasion. La réunion s'est poursuivie par un déjeuner dansant.

ÇA BOUGE !



PIANO DU LAC

- Piano, violoncelle et trombone embarqués sur deux barges flottantes ont rythmé notre bel étang municipal de l'Épinière à l'occasion de soirées "Piano du Lac", organisées par l'association Saint-Doulchard Autrement en partenariat avec la municipalité. Incroyable performance musicale sur l'eau saluée unanimement par un public nombreux.



• La formation "Piano du Lac"

SAINT DOUL SWING

- Le covid n'aura pas eu raison de Saint DouL Swing organisé par l'association Scherzo en partenariat avec la ville. Le festival s'est déroulé cette année au mois de septembre sur un format plus réduit. Malgré cela, le public a répondu présent tout au long du week-end que ce soit au Centre Socio Culturel ou en extérieur comme ici, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



- Richard Boudet et son équipe municipale rendent hommage aux victimes tombées dans les conflits

CCAS : CONSEIL D'ADMINISTRATION



- Le 19 novembre dernier s'est tenu le conseil d'administration du CCAS, présidé par Christiane Daudonnet. Il a notamment été discuté l'instauration d'un nouveau service de blanchisserie pour les résidents d'Hector Bernard.

UNE ANNÉE 2022 PLEINE D'ESPOIR

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, **JE VOUS ADRESSE MES MEILLEURS VŒUX** EMPREINTS D'ESPÉRANCE EN L'AVENIR.

LA **SANTÉ DE TOUTES ET TOUS** AINSI QUE LA **SÉCURITÉ SANITAIRE** DE NOTRE VILLE D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE SONT, COMME VOUS LE SAVEZ, MES PRIORITÉS SUR LESQUELLES JE NE TRANSIGERAI PAS.

A CE TITRE, 2021 A MIS EN LUMIÈRE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DE NOTRE VILLE POUR RÉPONDRE AUX CIRCONSTANCES SANITAIRES EXCEPTIONNELLES. L'APPLICATION STRICTE DE NOMBREUX PROTOCOLES DANS LES DIFFÉRENTES STRUCTURES MUNICIPALES TANT SCOLAIRES QU'ASSOCIATIVES AINSI QUE LA MISE EN PLACE D'UN **CENTRE DE VACCINATION** PERMANENT EN SONT DE PARFAITES ILLUSTRATIONS.

MÊME SI JE MESURE LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DE CERTAINS, NOS ENTREPRISES ET COMMERCES ONT ÉTÉ RÉSILIANTS ET ONT TRAVERSÉ COURAGEUSEMENT CETTE ANNÉE PLEINE D'INCERTITUDES. JE TIENS À LES SALUER ET À **ENCOURAGER CELLES ET CEUX** QUI ONT DÉVELOPPÉ DE NOUVELLES ACTIVITÉS.

CAR MALGRÉ CE CLIMAT PEU FAVORABLE, NOTRE VILLE A POURSUIVI SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AVEC

L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES ET MARQUES COMME VOUS POURREZ LE CONSTATER DANS CE MAGAZINE.

CRÉER DE LA RICHESSE ET DE L'EMPLOI EST IMPORTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VILLE.

COMME JE M'Y ÉTAIS ENGAGÉ, NI LES TAUX D'IMPOSITION NI LES TARIFS MUNICIPAUX N'ONT AUGMENTÉ, ET CE DE MANIÈRE À PRÉSERVER VOTRE **POUVOIR D'ACHAT**.

TOUTES CES RAISONS, AJOUTÉES À UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ, RENFORCENT SAINT-DOULCHARD DANS SA PLACE DE **3^E VILLE DU DÉPARTEMENT** AVEC 9 848 HABITANTS.

CETTE ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE ÉGALEMENT PAR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET GRÂCE À NOS VALEURS COMMUNES VOUS M'AVEZ HONORÉ DE VOTRE CONFIANCE. JE NE MANQUERAI PAS, EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS, **D'ASSURER MA MISSION** DANS LA PLUS GRANDE INTÉGRITÉ.

JE CONCLURAI EN **REMERCIANT LES FEMMES ET LES HOMMES** TRAVAILLANT POUR LA VILLE, POUR LEUR IMPLICATION ET LEUR ADAPTABILITÉ QUI FONT DE SAINT-DOULCHARD UNE VILLE À TAILLE HUMAINE ET HUMANISTE.

*Je vous souhaite à toutes et tous
ainsi qu'à vos proches
une année pleine d'espoir.*



RICHARD BOUDET
MAIRE DE SAINT-DOULCHARD

SOMMAIRE



- 02 • La preuve en images
- 03 • Édito - Sommaire
- 04/05 • Séance de rattrapage
 - > Du nouveau à Saint-Doulchard - PLUI - Bourges Plus - Département
- 06/07 • Civisme
- 08/09 • Et si on parlait d'une structure municipale
 - > Le Pôle Petite Enfance
- 10/11 • Santé - Prenez soin de vous et de vos proches
 - > Troisième injection ! Un centre de vaccination temporaire
 - > Installation prochaine d'une borne de téléconsultation
- 12/13 • Et si on parlait projets & travaux
 - > École des Verdins : c'est parti !
 - > École Le Bourg
- 14 • En action pour la Ville
- 15 • Économie
- 16/17 • S'enrichir l'esprit
- 18 • Une info bien utile
- 19 • Agenda

DU NOUVEAU À SAINT-DOULCHARD

UN NOUVEAU CLUB HOUSE DE FOOTBALL

Après différents échanges entre le club de football de Saint-Doulchard et la municipalité, un accord unanime a été trouvé pour déplacer le club house à proximité immédiate du terrain et accolé aux tribunes.

Il a été acté, au cours des derniers conseils municipaux, de signer le marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux ainsi que de demander une subvention auprès de la fédération française de football, subvention que nous avons obtenue entre temps.

RENDEZ-VOUS À LA BUVETTE
LORS DE LA MI-TEMPS !



UN NOUVEAU 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE

Suite à un remaniement de l'équipe municipale, le Docteur Urbain Ntarundenga, chirurgien à l'hôpital privé Guillaume de Varye, devient 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Doulchard.

Il conserve les délégations précédemment octroyées par Monsieur le Maire à savoir : la santé, le développement durable, l'humanitaire.

PROTÉGER LES INTÉRÊTS DES DOLCHARDIENS PLUI



LA PAROLE À DOMINIQUE GILLET, MAIRE-ADJOINT AU CADRE DE VIE ET À L'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme qui encadre les constructions et l'urbanisme à Saint-Doulchard s'intègre désormais dans une vision intercommunale à l'échelon de Bourges Plus. Le PLU est donc devenu PLUI pour Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Pour rappel, le projet de PLUI porté par Bourges Plus a été **retouré par le Préfet en 2019**.

Les communes membres de Bourges Plus - dont Saint-Doulchard - ont donc dû se remettre à l'œuvre. Nous concernant, **la ligne de conduite fixée par Monsieur le Maire était claire : protéger les intérêts des Dolchardiens.**

Il nous a fallu faire à nouveau des efforts au niveau de la ville de Saint-Doulchard, malgré ceux déjà fournis précédemment en 2006. Citons par exemple le "second rideau" situé derrière la zone commerciale, route d'Orléans, que nous avons protégé en le classant "zone naturelle".

Lors des différentes négociations avec Bourges Plus, nous avons également protégé le secteur du "Pont de Bran" (destiné initialement à l'urbanisation) en le classant zone naturelle. Nous avons fait de même avec le belvédère au Pressoir et le mail aux Bourdonnes.

Autre sujet important de négociations : la densification de l'habitat dans les Orientations d'Aménagement et de Programmes. Ce terme recouvre les futures zones à urbaniser de notre ville : Le Champ de chaumes perdues, Les Bondonnes, La ZAC de Sinay, Le Champ de Saint-Jean, Le Colombier, La rue du Clos des Reculés, Le Vignoble des Coupances, La rue de Veauce, Le Clos des Petits Bognoux, Les Verdins et La rue de Paradis.

En effet, à la reprise des échanges, les objectifs fixés par Bourges Plus étaient basés sur une densité de 25 logements par hectare.

Il y a eu un énorme travail de négociation permettant d'aboutir à une densité de 16 logements par hectare, ce qui permet à la ville de Saint-Doulchard de conserver son identité.

BOURGES PLUS

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO (CLASSIQUE OU ÉLECTRIQUE)

Dans le cadre du Plan Vélo Intercommunal, la communauté d'agglomération Bourges Plus propose à **tous les habitants de l'agglomération** une aide financière allant de 150 à 500 € pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion acheté chez un vendeur professionnel.

Les conditions d'obtention de l'aide : acquérir un vélo (vélo à assistance électrique, vélo classique, vélo pliant, vélo cargo, vélo adapté aux handicapés) ainsi qu'un antivol sécurisé labellisé "1 roue" ou "2 roues".

Le formulaire et les conditions d'éligibilités sont disponibles à l'accueil de la mairie de Saint-Doulchard ou directement sur le site de Bourges Plus : <https://www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo>



DÉPARTEMENT

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES LES 20 ET 27 JUIN DERNIERS SE SONT TENUES LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Le canton de Saint-Doulchard est composé de trois communes :

- La Chapelle-Saint-Ursin
- Marmagne
- Saint-Doulchard



• Richard Boudet



• Catherine Rebottaro

Au soir du 27 juin, Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard et Catherine Rebottaro, Maire-adjointe de Marmagne, ont été élus Conseillers départementaux. Ils sont à votre service et défendent vos intérêts au niveau départemental. Ils siègent à l'Hôtel du Département, place Marcel Plaisant, à Bourges.

ANAIS : LE DÉPARTEMENT S'ÉQUIPE D'UNE NOUVELLE SOLUTION DIGITALE UNIQUE, CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

À l'occasion de la journée nationale de la sécurité routière, le 13 octobre dernier, le Conseil départemental du Cher met à l'honneur un nouvel atout : **ANAIS [Acquérir - Numériser - Analyser - Informer - Sécuriser]**.

Avec cet outil, le Conseil départemental du Cher rappelle l'une de ses compétences en la matière : il a la responsabilité de la gestion, de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation de l'ensemble des routes départementales.

Développé par l'entreprise Colas en partenariat avec **Michelin**, ANAIS collecte des données de conducteurs volontaires sur tout le territoire qui permettent d'identifier des zones à risques.

Les données liées au comportement des véhicules sur la route sont récupérées par des capteurs embarqués dans les véhicules.

Elles sont transmises par l'application aux équipes des routes, en signalant les zones d'alerte sur le réseau et ainsi des recommandations d'entretien sont formulées.



TOUS PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ

Cet outil innovant s'adresse à chaque usager de la route souhaitant équiper son véhicule d'un boîtier et devenir acteur de sa sécurité et de celle des autres. Tout en sachant que les informations issues de ces boîtiers sont rendues anonymes. Alors pourquoi pas vous ?

Vous êtes volontaire pour participer à cette démarche ? C'est simple, inscrivez-vous sur : <https://www.betterdrivingcommunity.com/inscription/>



LA QUIÉTUDE

Pour conserver de bonnes relations de voisinage, il est de la responsabilité de toutes et tous de veiller à ne pas nuire à la tranquillité du quartier. Il convient donc :

- D'éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants.
- De veiller à ce que les aboiements répétés des chiens ne soient pas constitutifs d'une gêne.

POUR QUE SAINT-DOULCHARD DEMEURE LA VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE, IL CONVIENT DE RESPECTER COLLECTIVEMENT QUELQUES RÈGLES.

FAIT PAS CI,
FAIT PAS ÇA !

POUR RAPPEL :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

CONCERNANT NOS AMIS À 4 PATTES

Pour des raisons de sécurité, nos amis les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades dans la ville. Il s'agit d'une obligation réglementaire.

Par ailleurs, nombre d'espaces verts de la ville sont jalonnés de "toutounet". Merci de ramasser les déjections de vos animaux en utilisant les sacs fournis.

« IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUTES ET TOUS DE VEILLER À NE PAS NUIRE À LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER »

L'ENTRETIEN, QUI FAIT QUOI ?

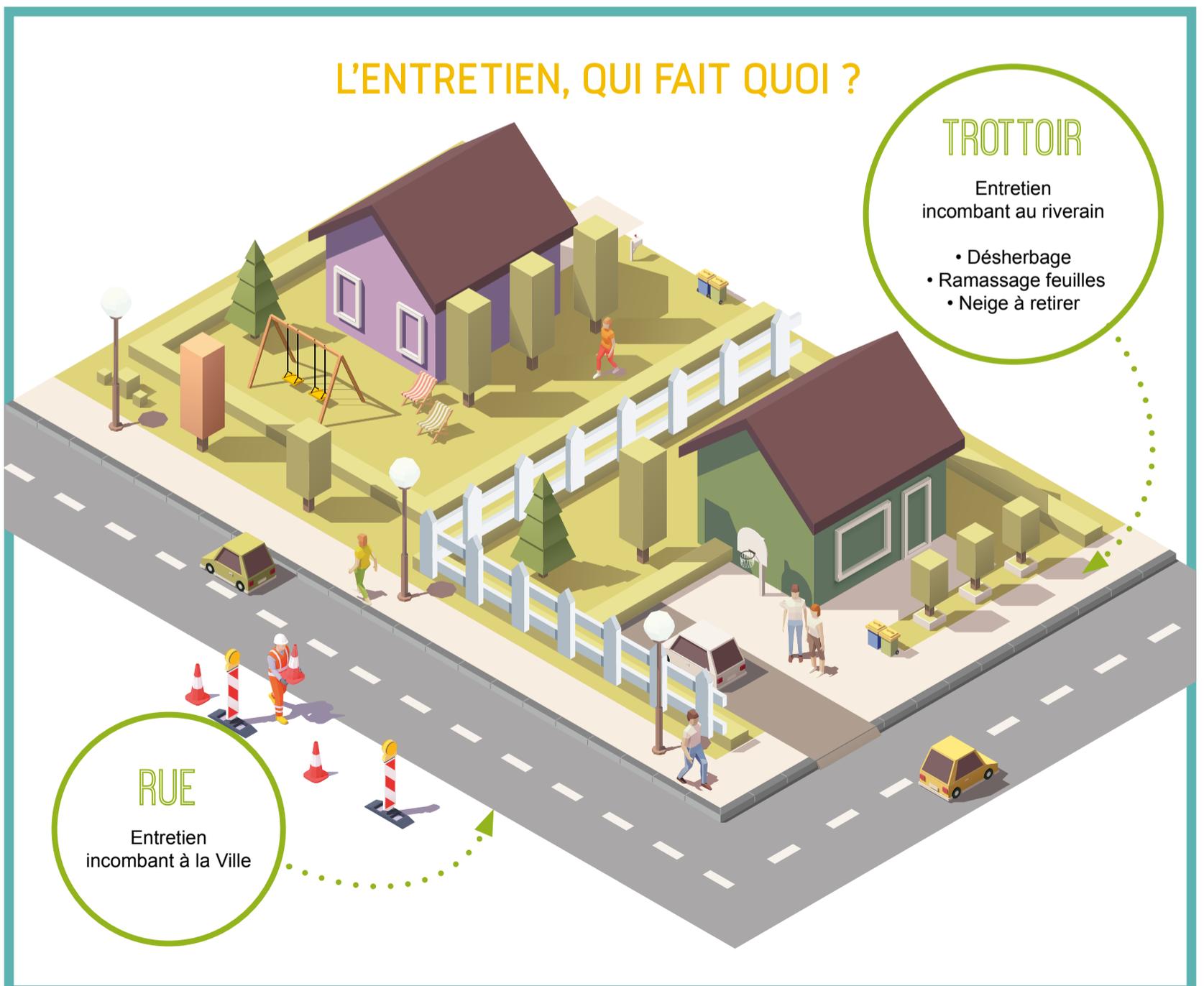
TROTTOIR

Entretien incombant au riverain

- Désherbage
- Ramassage feuilles
- Neige à retirer

RUE

Entretien incombant à la Ville





COMPORTEMENT AU VOLANT

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

En ville, la vitesse est limitée à 50 km/h voire à 30 km/h dans certaines zones.

Merci de respecter ces limitations et d'adapter votre vitesse en fonction du lieu traversé : écoles, zones résidentielles, lieux de vie, commerces de proximité...

- Le panneau d'affichage municipal nouvellement installé rue des Verdins, à proximité des commerces, a été dégradé à 2 reprises en moins d'un an. Il était pourtant installé en zone 30, après un plateau surélevé et dans un virage

À L'ÉCOLE, ON DÉPOSE LES ENFANTS EN SE STATIONNANT AU PARKING DÉDIÉ

À Saint-Doulchard, nous avons la chance d'avoir des parkings municipaux gratuits dédiés à chaque groupe scolaire ainsi qu'au collège.

Les entrées et sorties de classe génèrent - sur un temps réduit - un flux important : automobilistes, piétons, cyclistes, transports en commun... Il appartient à toutes et tous de respecter le stationnement dans les places dédiées.

Il en va de la sécurité de nos enfants !

POUR RAPPEL :

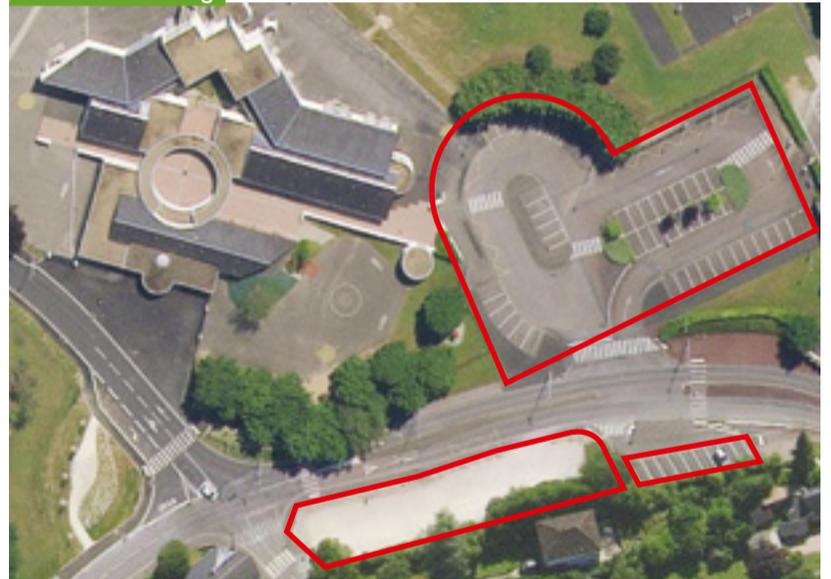
Places gratuites disponibles aux abords des établissements scolaires :

- École du Bourg : 55 places + partie en calcaire (10 places environ).
- École du Paradis : 43 places y compris le stationnement le long de la RD 2076.
- École des Verdins : 58 places.
- Collège Louis Armand : 47 places "Parking des professeurs" + 46 places "Parking Vincent Scotto".

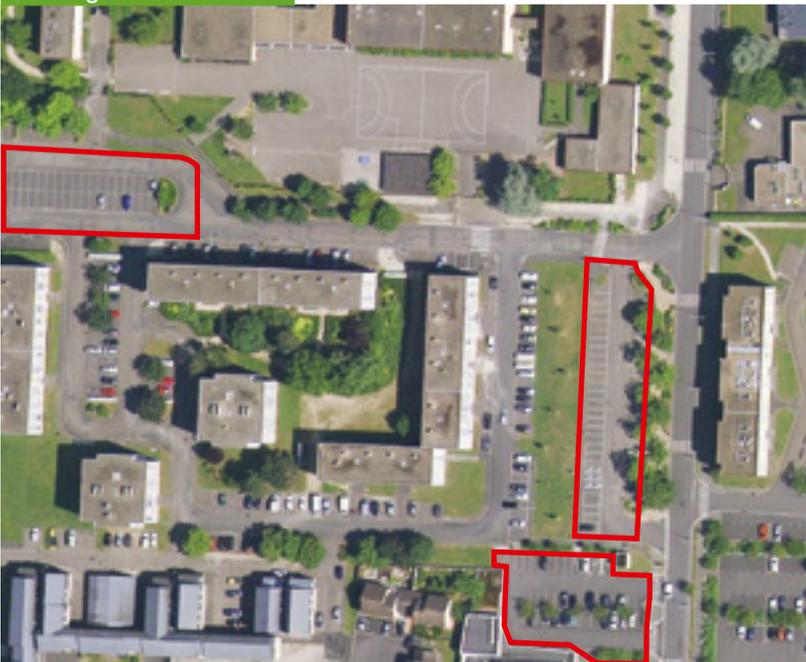
• École des Verdins



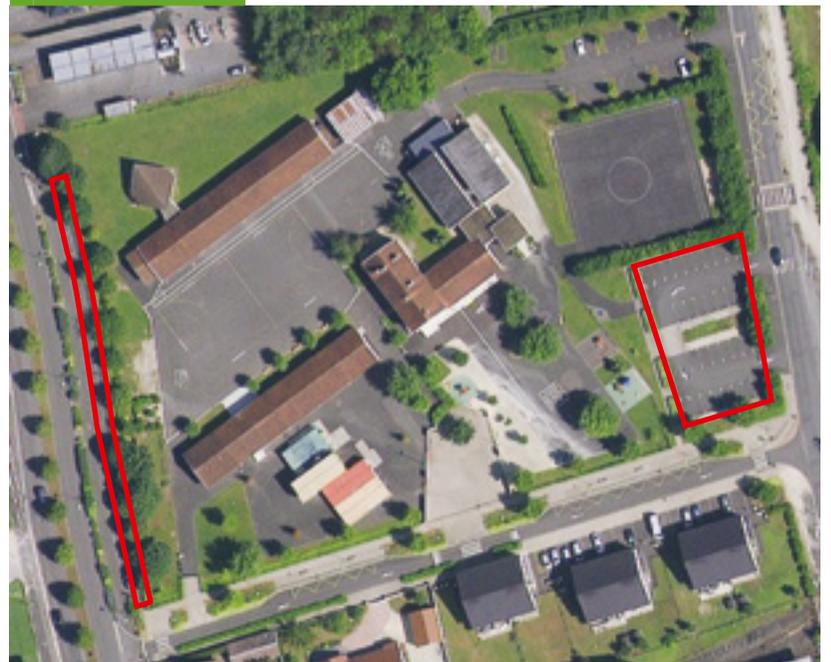
• École du Bourg



• Collège Louis Armand



• École du Paradis





LE PÔLE PETITE ENFANCE



UN PANEL DE STRUCTURES POUR PERMETTRE L'ÉVEIL
ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOS TOUT-PETITS



LE SERVICE PETITE ENFANCE

N'A CESSÉ D'ÉVOLUER POUR RÉPONDRE CONSTAMMENT AUX BESOINS DES FAMILLES.

Ce pôle petite enfance comprend trois structures très complémentaires :

"Au travers de cette offre complète et rare dans notre département, notre volonté est d'apporter à tous les parents dolchardiens une solution de garde pour leur enfant."

Richard Boudet, Maire et Sylvie Litzler, Maire-adjointe à la Petite Enfance

NOUVEAU



Nouveauté de ce début d'année : dès le mois de mars, le paiement des prestations peut s'effectuer en ligne via le site internet de la ville de Saint-Doulchard : <https://saintdoulchard.portailenfance.fr/family>



• Richard Boudet, Maire, et Sylvie Litzler, adjointe à la petite Enfance, à l'occasion de la présentation des vœux au personnel de la structure



POUR VOS ENFANTS, TROIS SOLUTIONS DE CRÈCHES VOUS SONT PROPOSÉES À SAINT-DOULCHARD :



SITUÉE RUE DES VIGNES, LA CRÈCHE !

Cette structure fonctionnelle, confortable et sécurisante accueille trente-cinq enfants de dix semaines à quatre ans du lundi au vendredi.

De plus, une nouvelle structure, Liveli, située route de Vouzeron est également disponible depuis septembre dernier pour accueillir 5 enfants supplémentaires.

Ici, tout est conçu autour de l'enfant, de manière à favoriser un développement harmonieux de ses capacités tout en respectant son rythme de vie.

Contact : 30 rue des Vignes
Tél. : 02 48 23 59 69

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en continu pour les accueils réguliers / de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 pour les accueils réguliers sans repas / de 7h30 à 12h15 et 13h30 à 18h30 pour les accueils occasionnels



• Richard Boudet et Sylvie Litzler lors d'une visite de la crèche



SITUÉE ROUTE DE VOUZERON, LIVELI !

Cette nouvelle crèche privée a ouvert ses portes en septembre dernier. **Cinq places** sont dédiées à la ville. Elles viennent en complément de celles proposées à la crèche.

SITUÉ RUE DES PLANTES, LE JARDIN D'ENFANTS !

Tout aussi chaleureux et accueillant, "Les Jeunes Pousses" accueille **une quinzaine d'enfants** de deux à trois ans. Juste avant l'entrée à l'école, c'est l'endroit parfait pour faire l'apprentissage du langage et de l'autonomie.

Une équipe de professionnels dynamiques et motivés offre aux enfants un encadrement sécurisant, adapté et très chaleureux dans chacune de ces structures.



SITUÉ RUE DES VIGNES, LE RELAIS PETITE ENFANCE (anciennement RAM)

Le Relais Petite Enfance est ouvert depuis le 10 septembre 2001. Il est situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance au 30 rue des Vignes.

Il organise des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels ou gardes à domicile et met en place des réunions à thème et des manifestations festives.

Actuellement **66 assistants maternels** exercent sur la commune.

Les assistants maternels qui fréquentent le relais sont très investis. Ils participent activement aux animations (motricité libre, histoires et comptines, manipulations, éveil musical...) et aux réunions professionnelles proposées. Le relais organise des journées ou semaines festives (Carnaval, Pâques, Semaine de la Petite Enfance, Semaine du goût, Journée des assistants maternels, fête de Noël...).

Il a pour partenaire différentes structures de la ville telles que la médiathèque, le foyer Hector Bernard, l'Escrime...

Malgré la crise sanitaire les assistants maternels ont su garder leur dynamisme et c'est grâce à leur investissement qu'elles font vivre le relais.

Le Relais Petite Enfance propose également une mission d'information tant en direction des parents (sur les modes d'accueil individuel ou collectif, spécifique ou non, sur l'application et le respect, en tant qu'employeurs du droit du travail...) que des professionnels (conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, aides auxquelles ils peuvent prétendre, information et orientation en matière de droit du travail...).

Le relais offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles et facilite l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde à domicile.

Contact : 30 rue des Vignes
Tél. : 02 48 23 52 62

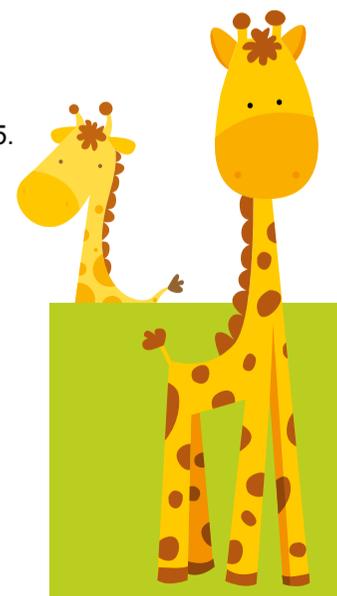


Accueil administratif

- Lundi : 8h30-17h30
- Mardi : 8h-12h15 / 13h-17h30
- Jeudi : 8h-12h30 / 13h45-17h30
- Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Activités d'éveil

- Mardi : 9h30 à 12h
- Mercredi : 9h30 à 11h45
- 1 mercredi par mois 14h à 17h30
- Jeudi : 9h30 à 12h
- Vendredi : 9h30 à 11h45.





• Notre Centre Socio Culturel est à nouveau transformé en centre de vaccination temporaire. Merci au personnel médical, aux agents de la collectivité ainsi qu'aux élus ayant participé au bon fonctionnement des différents centres tout au long de l'année 2021.

UNE TROISIÈME INJECTION ! LA MUNICIPALITÉ A MIS EN PLACE UN CENTRE DE VACCINATION TEMPORAIRE

APRÈS TROIS MOIS D'INTERRUPTION, LES VACCINATIONS ONT REPRIS AU CENTRE SOCIO CULTUREL POUR PERMETTRE L'INJECTION DE LA 3E DOSE. UNE REPRISE TEMPORAIRE SUR TROIS JOURS QUI A PERMIS DE VACCINER PAS MOINS DE 1 000 PERSONNES.



VOS MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Bineau Dimitri	02 48 23 11 66
Cordiez Dominique	02 48 23 11 66
Martins Bruno	02 48 23 11 66
Julien Marc	02 48 65 32 21

VOS INFIRMIERS

Grasset Marie-Françoise	06 27 54 93 90
Akram Aicha	06 27 54 93 90
Coulon Micheline	06 27 54 93 90
Goulard Sophie	06 27 54 93 90
Carton Karine	06 27 54 93 90
Boucher Romaric	06 66 84 59 76
De Oliveira Christine	06 66 84 59 76
Guillot Thomas	06 66 84 59 76
Alliaume Marie	07 71 93 86 80
Penelon Delphine	06 79 69 59 21

VOS PHARMACIES

Pharmacie Trigona	02 48 70 83 05
Pharmacie des Verdins	02 48 24 33 27



Dès le lundi 15 novembre dernier, en début d'après-midi, médecins et infirmières étaient présents pour accueillir un public de personnes de soixante-cinq ans et plus. Une minorité d'entre eux ont eu également une première injection.

Les élus et le personnel municipal ont été mis à contribution pour assurer le transport d'une quinzaine de personnes, et leur permettre de se faire vacciner en toute quiétude.

Durant le "quart d'heure de surveillance", le public pouvait visionner un petit film retraçant l'évolution de notre ville.

Cette période de vaccination s'est terminée jeudi 18 novembre au soir.

SAINT-DOULCHARD : INSTALLATION PROCHAINE D'UNE BORNE DE TÉLÉCONSULTATION



La borne de téléconsultation est équipée d'appareils connectés qui permettent la prise de température, la prise de tension artérielle et le pouls.

Un otoscope permet de regarder les oreilles, sa lumière permet de regarder la gorge, l'image étant retransmise au médecin qui peut ainsi diagnostiquer une otite, une angine bactérienne ou une pharyngite.

Une petite caméra permet d'examiner les lésions en dermatologie.

Le médecin a des informations lui permettant de donner des soins urgents, une ordonnance est éditée instantanément par la borne, et le remboursement par la Sécurité Sociale se fait, comme au cabinet du médecin via la carte vitale.

POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE LA POPULATION ET POUR SOULAGER LES GÉNÉRALISTES DE SAINT-DOULCHARD, LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ D'INSTALLER UNE BORNE DE TÉLÉCONSULTATION À LA MAISON MÉDICALE SITUÉE RUE DU DOCTEUR LAENNEC.

LA PAROLE AU DR URBAIN NTARUNDENGA 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA SANTÉ

"L'épidémie liée au Covid a changé la pratique médicale en mettant en avant la téléconsultation, voie nouvelle qui s'est révélée utile pour limiter la propagation de l'épidémie et voie nouvelle également de la pratique médicale qui vient à point nommé pour pallier au manque de médecins dans les départements sinistrés en Professionnels de santé.

Le Cher n'échappe pas à la règle et Saint-Doulchard s'est vu amputée de trois médecins généralistes sur les sept qu'elle comptait il y a trois ans. Le Dr Voilquin et le Dr Petit sont partis à la retraite et le Dr Lanaud a changé de ville. Quatre médecins font admirablement le travail qu'ils partageaient à sept auparavant.

L'idée de venir en aide aux médecins généralistes et aux patients a germé, sous forme de la mise en place d'une borne de téléconsultation. Ce n'est évidemment pas la panacée, une borne ne pouvant remplacer un médecin en présentiel. Cela étant, la borne permet, en visio, de consulter un médecin immédiatement.

« LA BORNE PERMET, EN VISIO, DE CONSULTER UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT »



• Monsieur le Maire de Saint-Doulchard, Richard Boudet et le 1^{er} adjoint délégué à la santé, le Dr Urbain Ntarundenga réceptionnant la borne nouvellement installée à la maison médicale, rue du Docteur Laennec

Ainsi le mal de gorge, l'infection urinaire, la fièvre... peuvent trouver solution avec un médecin en téléconsultation, sans dépasser un temps d'attente de 10 minutes.

Qu'on se rassure :

Des garde fous ont été prévus par le législateur : seul un arrêt de travail limité est prescrit (pas plus de 3 jours), pas de prolongation d'un arrêt de travail préalable, et ce pour éviter les abus.

Pas de prescription de morphiniques, antidépresseurs, anxiolytiques pour éviter l'automédication.

Les enfants de - 3 ans ne sont pas admissibles à la téléconsultation.

Les personnes âgées sont accompagnées par une personne dédiée, formée aux soins des premiers secours.

Le renouvellement d'une ordonnance ne peut pas excéder 1 mois, pour permettre un meilleur contrôle et suivi de pathologies chroniques.

La téléconsultation peut donc "dépanner" une pathologie urgente bénigne telle qu'on en observe en pratique médicale journalière, pathologie appelée habituellement "bobologie" qui, comme l'on sait, inonde inutilement les services d'urgence.

Du fait que la mairie détient une structure pluridisciplinaire : la Maison médicale où sont déjà installés trois spécialistes : Dr de Sauverzac, rhumatologue, Dr Bineau, gastro entérologue, Dr Engalenc, ORL, il nous a paru naturel de projeter l'installation de cette borne dans un des bureaux médicaux vacants jusqu'à l'arrivée d'un médecin en chair et en os.

Bien sûr, nous avons visité d'autres collectivités déjà équipées, ce qui nous a conforté dans notre décision.

Cette borne donnera un coup de pouce aux médecins généralistes qui ne peuvent pas accueillir tout le monde dans ce contexte.

Vous pourrez accéder à cette borne de téléconsultation située à la Maison Médicale de Saint-Doulchard, 1 rue du Dr Laennec, à partir du lundi 14 février. Renseignements : 02 48 69 75 01



• École élémentaire actuelle

ÇA Y EST, APRÈS LA RÉALISATION DU GROUPE SCOLAIRE "LE BOURG", C'EST AU TOUR DES VERDINS, ÉCOLE CONSTRUITE EN 1962, DE FAIRE PEAU NEUVE.

ÉCOLE DES VERDINS : C'EST PARTI !

Comme elle s'y était engagée lors de la campagne électorale, la municipalité a lancé le projet structurant de la destruction / reconstruction de l'école des Verdins.

Pour s'assurer de la réussite du projet, la ville a confié au cabinet Narthex (programmiste) le soin de consulter l'ensemble des utilisateurs : corps enseignant, personnel non enseignant et bien évidemment les enfants et leurs parents.



• **29 novembre : Réunion à l'Hôtel de Ville.**
Le Maire, Richard Boudet, Valérie Chapat, Maire-adjointe aux affaires scolaire et Florent Bernard, programmiste, consultent le personnel enseignant, les parents d'élèves et les agents travaillant au sein de l'école des Verdins.

• Plan de masse de l'école actuelle



« LE MAÎTRE MOT : LA CONSULTATION DES UTILISATEURS »

LE RETOUR DES UTILISATEURS VIENDRA EN COMPLÉMENT DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA VILLE

OBJECTIFS DU PRÉPROGRAMME :

- **Offrir des conditions optimales d'usages et de fonctionnalités aux utilisateurs et aux usagers** (regroupement fonctionnel, plain-pied, rapprochement, synergie et mutualisation entre maternelle et élémentaire).
- **Offrir des espaces de regroupement pour les enfants sur le temps périscolaire** (locaux spécifiques et utilisation ponctuelle d'espaces scolaires : sanitaires salle polyvalente, cours).
- **Donner une nouvelle image à l'école des Verdins** (réflexions sur les matériaux, aménagements extérieurs avec préservation des arbres, équipement structurant du quartier).
- **Proposer un niveau de confort pertinent en matière de ventilation, confort d'été, acoustique** (surchauffe, acoustique faible, notamment pour les espaces de regroupements).
- **Tenir compte des évolutions possibles du futur équipement avec des espaces flexibles** (modification d'usage éventuel de certains locaux tels que BCD, périscolaire, circulation avec zone de regroupement).
- **Intégrer une démarche environnementale cohérente avec un raisonnement en coût global** (transmission de valeurs de développement durable et de son application quotidienne avec une gestion pertinente des usages de demain).
- **Réfléchir à une organisation des travaux la moins contraignante possible pour les usagers** (maintenir un fonctionnement optimum pendant le chantier en limitant le déménagement des enfants).



SITE D'INTERVENTION

CALENDRIER DU PROJET :

- **Réunions de concertation avec les utilisateurs** : de septembre à décembre 2021
- **Lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre** : en décembre 2021 - janvier 2022
- **Lancement de la procédure des travaux** : début 2023
- **Début des travaux** : 3^e trimestre 2023
- **Réalisation des travaux** : environ deux ans

OBJECTIF : OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE EN SEPTEMBRE 2025

CONCERTATION :

Dans le cadre de la concertation, le 17 septembre dernier, 6 enfants de maternelle et 14 enfants d'élémentaire accompagnés de leurs Directrices respectives, Mesdames Besse et Moneger, ont été reçus à l'Hôtel de Ville.



• En fin de réunion, les enfants ont eu la visite surprise de Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard.

• Sébastien Loiseau, Conseiller municipal, a animé la réunion de restitution de doléances.

LES SOUHAITS DES ENFANTS "MATERNELLE"

JEUX EXTÉRIEURS

- Ballons
- Vélos... avec garage... et des voitures...
- Un nouveau toboggan... qui part de la classe... avec plusieurs virages... qui va vite... qui arrive dans la cour
- Jeux pour la course
- Plusieurs balançoires
- Trampoline



ANIMAUX

- Lapins... avec de la paille
- Chien
- Cochon d'inde
- Vache... pour s'en occuper
- Cheval



JEUX INTÉRIEURS

- Jeux vidéos
- Livres
- Pâte à modeler
- Voitures
- Jeux de construction
- Des meubles dans la classe et dans les couloirs pour ranger le matériel et les jouets



ÉQUIPEMENTS

- Des ventilateurs accrochés aux plafonds
- Un ascenseur
- Des toilettes rouges fermés (avec porte)
- Ouverture et fermeture facile des fenêtres
- Un tableau blanc roulant
- Rose, toutes les couleurs, blanc, jaune....

LES SOUHAITS DES ENFANTS "ÉLÉMENTAIRE"

- Prévoir un changement de nom : Beau lieu
- Possibilité d'un pique-nique sur le toit avec ascenseur
- Le sol du préau devrait être plus mou
- Prévoir une cantine avec des cuisiniers sur place afin de ne plus avoir de barquette de surgelés, servir plus de viande, arrêter le poisson le vendredi, avoir le choix des plats comme au collège,
- Dès maintenant, avoir des buts de foot et des paniers de basket,
- Prévoir des classes communicantes et une bonne installation informatique,
- Tablettes plus grandes,
- Casier pour ranger les affaires.

ÉCOLE LE BOURG

Le groupe scolaire Le Bourg n'est pas en reste car il va se voir doter de 2 préaux parasols modernes pour protéger nos enfants des intempéries mais aussi du soleil lors des récréations.



- 2 parasols géants de ce type vont être installés dans la cour (couleurs non contractuelles)



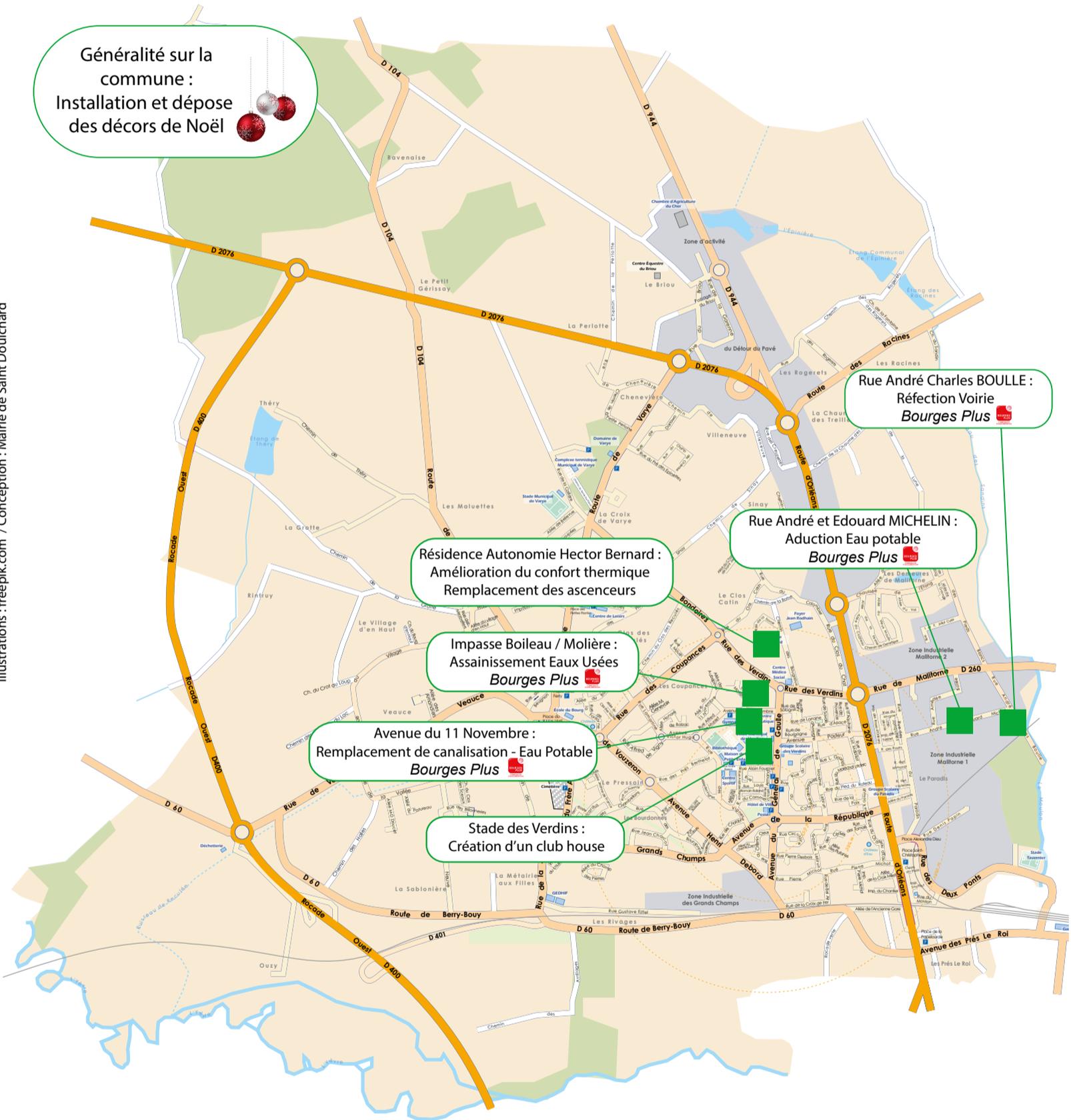
SUIVEZ LES TRAVAUX



Généralité sur la commune :
Installation et dépose
des décors de Noël



Illustrations : freepik.com / Conception : Mairie de Saint-Doulchard



POUR AMÉLIORER
VOTRE QUOTIDIEN

ALPINE FRANCHI LE DRAPEAU À DAMIER À SAINT-DOULCHARD

SAINT-DOULCHARD REÇOIT LE SEUL CENTRE ALPINE DE LA RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE

La célèbre marque automobile synonyme d'exploits sportifs : rallye, 24h du Mans, formule 1... s'est installée à Saint-Doulchard, à l'angle de la route d'Orléans et de la route des Racines.



• Mr le Maire visitant le centre Alpine

LE DYNAMISME DE NOTRE VILLE

TIRAGE AU SORT : UNE VOITURE OFFERTE PAR SAINT DOUL'UP

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la dynamique association Saint Doul'Up (regroupant la plupart des commerces situés route d'Orléans) offrait une voiture à l'un de ses clients. Le tirage au sort a été effectué en présence de Monsieur le Maire le 7 janvier au sein de l'établissement «Story». Félicitations à l'heureuse gagnante !



• Philippe Friaud, Président de Saint Doul'Up et Richard Boudet, Maire, ont participé au tirage au sort au sein de «Story», l'établissement de Jérôme Trémeau)

VOLVO ARRIVE EN VILLE

La marque suédoise d'automobiles s'installe à son tour à Saint-Doulchard en intégrant et en partageant les locaux actuels de Nissan, route d'Orléans.



• Richard Boudet, Maire, échangeant avec Marc Cousin, associé de Contre Pointe, à l'occasion de l'inauguration

OUVERTURE DE CONTRE POINTE

Comme annoncé dans un précédent magazine, ce complexe sportif dédié principalement à la pratique de l'escalade a ouvert ses portes en début d'année. Adaptée au grand public, qu'il soit initié ou débutant, cette structure propose également un espace convivial pour celles et ceux souhaitant prendre un verre en dégustant des planches de charcuterie et de fromage.



• Vue sur la structure d'escalade

LES EXPOSITIONS ONT INVESTI LE CHÂTEAU



• Les Peintres en liberté ont accueilli les visiteurs lors de leur exposition annuelle qui s'est terminée le 3 octobre



• L'association Phideas a tenu la promesse d'un beau voyage artistique à travers son exposition "Archipels" du 15 au 23 novembre

DRIVE IN VARYE SAMEDI 4 SEPTEMBRE



• Soirée concert avec le groupe Évazion



• Séance de cinéma Drive, confortablement installé dans sa voiture

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VARYE

Le dimanche 19 septembre, Jean-Claude Dassonneville de la compagnie Cloche Perse a animé le Domaine de Varye avec les lectures à haute voix, et l'événement "Varye enchanteur et magique".



• Au théâtre de verdure ou dans la Grange, les auditeurs ont pu apprécier une proposition d'ouvrages variés



• Repli dans la grande salle du Château pour la découverte de Varye à travers différents textes de la littérature française

RETOUR EN IMAGES
UNE RENTRÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

"CARMADOC" LE CAFÉ ARTISTIQUE

Une promenade musicale à travers le parc organisée par l'association Phideas, pour le plus grand bonheur du public, le dimanche 5 septembre.



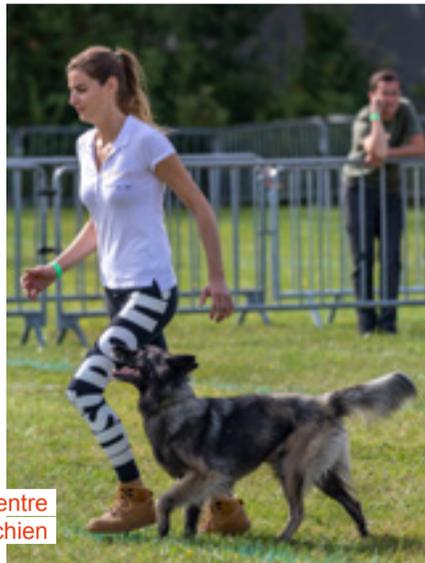
(RE)MISE EN FORME, DANS LE PARC DE VARYE

Chaque dimanche matin, de juin à septembre, séances de (Re)mise en forme avec nos partenaires : l'association Gymnastique Volontaire, l'association Abacie, MyClub et Move It.



LA JOOP DE REUS MÉMORIAL CUP

Les 11 et 12 septembre derniers, le club cynophile de Saint-Doulchard, avec le soutien de la municipalité, organisait la Joop de Reus mémorial cup au Domaine de Varye, un concours international d'obéissance canin pour la première fois en France !



• La belle complicité entre un maître et son chien



• Un village artisanal pour faire ses emplettes et échanger avec le club cynophile



• Remise des prix en présence de Christophe Jolivet, président du club cynophile, et de Richard Boudet, Maire de Saint-Doulchard



• Spectacle musical "Uhambo"



• Un château féerique pour la soirée de gala

LA 7^E ÉDITION DU SALON DU LIVRE

Le salon du livre organisé par Cultura, en partenariat avec la municipalité, a fait son grand retour les 9 et 10 octobre derniers avec une 7^e édition riche en échanges entre les 33 auteurs présents et les visiteurs.



• Dédicaces et bonne humeur étaient au rendez-vous



• Trois conférences dont "La grande peste de 1348" animée par Jean-Pierre Ferrère

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT "PLANTE DES ROSES ET SAUVE LES ABEILLES"

Dans le cadre de la Journée nationale de l'environnement le 21 novembre dernier, les Rotary Clubs de Bourges ont sensibilisé les visiteurs à l'importance de la pollinisation autour de l'événement "Plante des roses et sauve les abeilles".



• Conférence animée par Philippe Delaby, apiculteur et éleveur d'essaims



• Vente de rosiers par les 3 présidentes des Rotary Clubs de Bourges et le gouverneur du district

#DOMAINEDEVARYE



SUIVEZ LE DOMAINE DE VARYE SUR INSTAGRAM ET NE MANQUEZ PLUS AUCUN ÉVÉNEMENT !

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



• Les artistes de l'exposition "Terre de Femmes"



EXPOSITION "TERRE DE FEMMES"

Une exposition tout en féminité qui fait résonance à l'amitié et à la passion commune pour le "modelage terre" de 6 artistes céramistes.

Sous leurs doigts naissent tour à tour des œuvres individuelles ou collectives, objets décoratifs et bas-reliefs, l'aboutissement d'une expression personnelle maîtrisée.

Ce sont les mains en action avec l'argile qui en parle le mieux, c'est pourquoi les artistes **Elisabeth Barthez, Catherine Burlaud, Brigitte Coupeau, Françoise Devillières, Christine Lambert et Agnès Tatin-Guerin** vous invitent à les rencontrer et à découvrir leur travail spécialement réalisé pour l'exposition "Terre de Femmes".

Du samedi 29 janvier au dimanche 6 février
Tous les jours de 14h30 à 18h30 - Salles du château
Entrée libre - Passe sanitaire obligatoire

L'ATELIER "LES TÊTES DE L'ART" EXPOSE

L'atelier des Têtes de l'Art, animé par Marie-Hermine Bizot et Daniel Cozette, regroupe une trentaine d'artistes qui explorent diverses techniques picturales (huile, pastel, acrylique...).

Lors de leur événement annuel, ces passionnés exposent plus d'une centaine d'œuvres, inédites, offrant ainsi au public la possibilité de venir admirer leurs progrès, leurs techniques, leurs inspirations, ... leurs talents.

Du samedi 15 au dimanche 23 janvier
Tous les jours, de 14h30 à 18h30 - Salles du château
Entrée libre - Passe sanitaire obligatoire

EXPOSITION "RÊVERIES COLORÉES"

Trois amis, trois artistes : Francette Léger, Nelly Madoulet, Gérard Leroux.

Trois expressions picturales qui flirtent avec l'abstraction pour explorer le thème des "Rêveries colorées".

Une même technique pour tous : la peinture acrylique sur toile, sur papier et sur tôle.

Trois univers à découvrir pour une promenade picturale suggestive, variée et poétique.

Du samedi 26 février au dimanche 6 mars
Tous les jours de 14h30 à 18h30 - Salles du château
Entrée libre - Passe sanitaire obligatoire



• Nelly Madoulet



• Francette Léger



• Gérard Leroux

CAFÉ ARTISTIQUE "MÉTISSAGE"

Organisé par l'association Phideas, Pensée et Expression artistique

Dans le cadre de Jeune Création Contemporaine, l'association Phideas donne carte blanche à l'artiste **Simon Feat** pour sa nouvelle édition du café artistique.



• Costumes réalisés par l'artiste Simon Feat

Il exposera des films, photos, peintures et costumes réalisés lors de plusieurs résidences dans les régions montagneuses de la Réunion, auprès d'enfants. L'exil, le multiculturel, la danse mais aussi les éléments de la Nature sont les thèmes récurrents de ses œuvres.

• **Samedi 12 et dimanche 13 mars**
Exposition artistique de 14h30 à 18h30 au château.

• **Samedi 12 mars**
Conférence par Simon Feat avec projection de courts métrages

• **Dimanche 13 mars à partir de 16h**
Café artistique et animation musicale avec la Compagnie Catguts sur des airs créoles

Passe sanitaire obligatoire

LA DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME

DÉPOSER MA DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE

Un nouveau mode de saisine de vos autorisations d'urbanisme : plus simple, plus direct à compter du 1^{er} janvier 2022.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU SERVICE

EN LIGNE ?

- Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Plus besoin :
 - d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires,
 - d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception,
 - de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets
- Plus fluide, la chaîne d'instruction sera optimisée
- Suivi au jour le jour de l'état d'avancement de l'instruction de votre dossier

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE, ACCESSIBLE

24H/24H, 7J/7J

À partir du 1^{er} janvier 2022, rendez-vous sur le site de la mairie de Saint-Doulchard pour accéder à la procédure en ligne.

1 - Créer un compte sur le lien
<https://ads.bourgesplus.fr/guichet/>

2 - Choisir puis remplir
le formulaire CERFA en ligne

3 - Joindre les documents numériques
du dossier aux formats
PDF, PNG et JPEG

4 - Soumettre le dossier
à l'administration

Le guichet unique vous permet également de déposer une ouverture de chantier, un achèvement de travaux et d'annuler votre demande.

Un guide vous aidera à effectuer votre démarche.

**POUR OBTENIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, VOUS POUVEZ
CONTACTER LE SERVICE URBANISME AU 02 48 23 52 52
service.urbanisme@mairie-saintdoulchard.fr**

À noter : le dépôt papier est toujours possible à l'adresse de la commune.

ENSEMBLE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-DOULCHARD

UN VENT GLACIAL SOUFFLE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOULCHARD !

Serait-ce l'hiver qui pointerait le bout de son nez prématurément ? malheureusement non ! C'est cette nouvelle percutante qui en est la cause : le retrait des délégations de la 1^{ère} Maire Adjointe, Madame Valérie Chantefort, celle qui par son travail, sa détermination a organisé avec passion les différentes manifestations Dolchardiennes, qui a construit et abondé le magazine de Saint Doulchard et qui pendant de nombreuses années a conseillé le Maire est aujourd'hui évincée. Nous tenions à la remercier sincèrement pour le travail effectué dans le seul intérêt des Dolchardiens.

Cette situation reste, cependant, très surprenante, comment après une seule année de mandat peut-on détruire une collaboration de plus de 10 ans ? Que penser de la démission concomitante d'un Conseiller Municipal ? A défaut d'information pendant le Conseil, c'est à la sortie de celui-ci que les langues se délient : les spectateurs sont déconcertés par la violence du discours du Maire qui souhaite museler l'opposition puisque selon ce dernier « elle n'a pas à s'exprimer, c'est la décision du Maire et lui seul... »

Nous déplorons cette vision autoritaire et personnelle de la politique, c'est pourquoi, nous émettons un vœux : Mettre en place des commissions de travail assurant un dialogue constructif sur l'ensemble des projets communaux. Espérons que ce vœux ne restera pas sans réponse car dans l'intérêt des Dolchardiens, nous en sommes persuadés, les projets doivent se construire non pas seul mais en équipe.

Carole Gabaren, Marie Radujet, Maxime Gauthier, Thibaut Renaud

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ BONNE ANNÉE À TOUS

**LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT À TOUTES ET À TOUS
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2022.**

Le Maire :

Richard Boudet

Les Maire-Adjoints et Délégués :

Urbain Ntarundenga
Valérie Chapat
Dominique Gillet
Christiane Daudonnet
Bruno Martins
Sylvie Litzler
Christian Raucaz
Philippe Berger

Les Conseillers :

Mélanie Celegato
Pierre Guillet
Sophie Dos Santos
Hervé Pommier
Monique Bissonnier
André Barbier
Marylène Barachet
Sébastien Loiseau
Christine Malapert
Laurent Roussat
Marie-Odile Goussard
Émilie Ceschina
Valérie Chantefort
Marie-France Caillet
Kévin Hureauux
Nathalie Cheminot



LES MARCHÉS FERMISERS

DIMANCHE DE 9 H À 13 H - PARKING DE L'ÉCOLE DU BOURG :

• 13 février • 13 mars • 10 avril

Le port du masque est obligatoire pour le marché fermier et le marché du mardi matin.

JANVIER

DU SAMEDI 29 JANVIER AU DIMANCHE 6 FÉVRIER
Exposition de céramiques "Terre de femmes"
Domaine de Varye

DU SAMEDI 26 FÉVRIER AU DIMANCHE 6 MARS
Exposition "Rêverie colorée"
Domaine de Varye

SAMEDI 26
Atelier Généalogie
Médiathèque - 14h

SAMEDI 12
Vente de documents pilonnés
Médiathèque
De 10h à 12h et de 14h à 18h

DU SAMEDI 12 AU DIMANCHE 27
Printemps des Poètes
Médiathèque

JEUDI 24
Atelier d'écriture "Mots-Zaïque"
Médiathèque - 14h

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27
Exposition "La maternelle des Verdins se brosse le portrait"
Salles du château - Entrée libre

FÉVRIER

LUNDI 7
Lecture à Haute Voix
Domaine de Varye - 19h30

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20
Saint Doul Chine
Association des familles dolchardiennes
Centre Socio Culturel

JEUDI 24
Atelier d'écriture "Mots-Zaïque"
Médiathèque - 14h

SAMEDI 26
Soirée Théâtre Scherzo
Centre Socio Culturel

MARS

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6
Foire aux vins
Comité des Fêtes
Centre Socio Culturel

LUNDI 7
Lecture à Haute Voix
Domaine de Varye

VENDREDI 11
Vente de documents pilonnés
Médiathèque - 16h à 22h

DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13
Festival de jazz
Saint-Doulchard Autrement
Centre Socio Culturel

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13
"Métissage"
Phideas - Café artistique
Domaine de Varye

SAMEDI 19
Commémoration
Monument aux morts

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20
"Mars Bleu"
Oncoberry en partenariat avec la Ville de Saint-Doulchard organise un week-end d'action dans le cadre du dépistage du cancer colorectal.
Domaine de Varye

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27
Concerts et auditions
Amis de la Musique
Centre Socio Culturel

DIMANCHE 27
"Récital des Poètes en Berry"
La Grange - 15h - Entrée libre

AVRIL

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
Exposition "La maternelle des Verdins se brosse le portrait"
Salles du château - Entrée libre

LUNDI 4 AVRIL
Lecture à Haute Voix
Compagnie Cloche Perse
La Grange - 19h - Entrée libre

Toutes les manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Merci de consulter le site internet www.mairie-saintdoulchard.fr pour toutes les actualisations.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



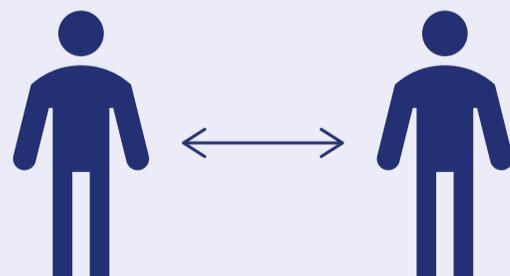
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0800130000** (appel gratuit)

COVID-19

1 m

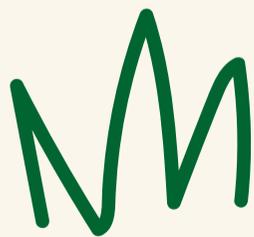


Merci



**LA MATERNELLE
DES VERDINS
SE BROUSSE
LE PORTRAIT**

Venez découvrir les oeuvres de l'artothèque
départementale du Cher ainsi que
les productions de nos élèves



AU DOMAINE DE VARYE
Du 26 mars au 3 avril 2022



Uniquement les samedis de 14h30 à 18h30
et les dimanches de 14h30 à 17h00